

## Gargas : les enfants sensibilisent les automobilistes à la vitesse



La commune de Gargas vient d'installer 3 silhouettes près de ses routes pour sensibiliser les automobilistes aux risques liés à la vitesse aux abords des écoles. Inaugurées en présence de Laurence Le Roy, maire de la commune, les directrices des écoles primaire et maternelle ainsi que des parents d'écoliers, ces trois silhouettes sont fluorescentes, pour être visibles de tous.

Initiées par le 'conseil municipal des enfants' de Gargas, ces trois nouvelles signalisations ont été baptisées Paul, Sophie et Tom. Ce projet, dont les enfants sont au cœur, vise à inciter les automobilistes à ralentir lorsqu'ils passeront dans les rues de la commune, et notamment près des établissements scolaires.

V.A.



## Le Vaucluse opte pour un fauchage 'raisonné' des abords de ses routes



Les agents vauclusiens viennent d'entamer la première phase de fauchage des abords des routes de l'année. Depuis 2019, le Département pratique un fauchage dit 'raisonné'. Une technique qui permet d'assurer la sécurité des usagers, mais également la protection de l'environnement.

En 2019, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé d'opter pour un fauchage raisonné le long de ses 2330km de réseau routier. Une pratique « non négligeable de la part du Département », selon Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental vauclusien. Ainsi, au lieu de faucher régulièrement



tout au long de l'année, la fréquence des passages se limite à trois fois par an, un chiffre qui peut varier selon le terrain sur lequel les agents opèrent. Ce sont donc 27 machines et entre 60 et 80 agents vauclusiens qui s'attèlent à ce travail de fauchage.

En amont de ce dernier, une collecte de déchets est nécessaire afin de ne pas créer davantage de pollution en les broyant mais aussi de ne pas endommager les machines. Ce sont plus de 400 tonnes de déchets qui sont ramassés en Vaucluse chaque année. Une fois ces polluants collectés, d'autres viennent prendre leur place seulement quelques jours après, comme le déplorent les agents du département. Le premier fauchage, appelé 'de sécurité', s'effectue au printemps dès lors que la végétation est arrivée à maturité, c'est-à-dire à environ 40cm de hauteur. La deuxième phase, le fauchage de maintien, est généralement effectuée dans le courant de l'été. Enfin, la troisième et dernière phase d'entretien se fait à l'automne.

#### La protection de la faune et de la flore

Ce fauchage raisonné consiste à couper les herbes entre 11 et 15cm, contre 7cm auparavant, ce qui permet de conserver les refuges de la faune et de la flore. Cette technique permet également de préserver tous les petits insectes dits 'utiles' qui mangent les nuisibles et donc contribuent à la préservation de la flore. L'objectif est aussi de lutter contre les plantes envahissantes et de laisser place aux arbustes et plantes locales.

#### © Département de Vaucluse

Pour garantir une croissance moins rapide des herbes, et donc limiter le nombre de passage dans l'année, le Département choisit de retarder les campagnes de fauchage et d'attendre que l'épi soit complètement formé avant de le couper. En retardant la première fauche, les végétaux, comme le coquelicot, ont le temps de fleurir et la faune peut se reproduire en toute tranquillité. Cette pratique s'inscrit donc dans une politique durable et dans la préservation de la biodiversité, deux aspects dans lesquels le Département est engagé au quotidien.

## Vaucluse : 5 journées pour sensibiliser les collégiens à la sécurité routière

18 décembre 2025 l



Ecrit par le 18 décembre 2025



Ce mardi 25 mai avait lieu la première opération 'Campus sécurité routière' au collège Saint-Exupéry de Bédarrides. Le Conseil départemental de Vaucluse investit chaque année 34 000€ dans ces journées de prévention et d'éducation dans les collèges, permettant une sensibilisation aux règles de bonne conduite.

#### Formation et sensibilisation

Pour la fin de l'année scolaire 2021, cinq collèges du département, pour des classes allant de la 6ème à la 3ème, bénéficieront de toute une journée de formation-sensibilisation. Cette action, animée par des professionnels de la sécurité routière, aborde les notions de risques, de prévention et de vie en société au travers d'ateliers pratiques ou de thématiques. Une opération qui a pour but concret de faire évoluer les comportements vers une « mobilité citoyenne » plus sûre. Les collèges visités ont été choisis par une commission d'examen des candidatures grâce à un jury (partenaires institutionnels et associatifs, services du Conseil départemental).

#### Un déroulé-type de la journée

En début de matinée, les collégiens assistent à des démonstrations sur les distances de sécurité ou de freinage. Dans un second temps, à une simulation d'accident entre un véhicule et un motocycliste



effectuée par un pilote professionnel du risque automobile. Les élèves participent ensuite à des ateliers thématiques de 50 minutes choisis par leur établissement scolaire. Les prochains collèges a bénéficier de cette journée seront le collège Alphonse Silve à Monteux (mardi 1er juin 2021), le collège Paul Gauthier à Cavaillon (le jeudi 3 juin 2021) et le collège Marcel Pagnol à Pertuis (le vendredi 4 juin 2021).



Cinq collèges auront droit à une journée de sensibilisation routière. Photo: Département Vaucluse

#### Le nouveau venu : la police municipale

Cette année, de nouveaux partenaires ont été intégrés. Il s'agit des polices municipales qui, fortes de leurs expériences de terrain, vont animer ponctuellement un atelier et ainsi enrichir les thématiques proposées : le partage de la route entre les différents modes de déplacements, la responsabilisation des jeunes concitoyens et le civisme autour des collèges.

Un nouvel atelier, mis au point par le pilote professionnel <u>Drag'auto</u>, voit également le jour : l'usage de la trottinette électrique. En effet, les utilisateurs de ce nouvel engin de déplacement personnel motorisé sont de plus en plus nombreux et attirés par ses côtés ludiques et pratiques. Néanmoins, les dangers liés à son utilisation sont bien présents et peuvent occasionner des dommages corporels importants en cas d'accident. Cet atelier aura pour but de faire le point sur les aspects réglementaire, sécuritaire et



comportemental que requiert son utilisation sur la voie publique.

Lors de cette campagne, l'association <u>Prévention routière</u> utilisera un nouveau simulateur 'test au choc', financé à hauteur de 70 % par le Conseil départemental de Vaucluse. D'une capacité de quatre personnes, il pourra simuler des chocs contre un obstacle, à une vitesse de quatre ou huit km/h. Sa conception différente permettra de se rapprocher encore bien plus d'un choc réel et d'en éprouver tous les ressentis.

L.M

## Une carte nationale pour trouver des installateurs agréés d'éthylotest antidémarrage

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025



La Sécurité routière et le ministère de l'Intérieur publient une carte nationale des installateurs agréés d'éthylotests antidémarrage. Dans le Vaucluse, il est possible d'en trouver à Avignon, au Pontet, à Sorgues et à Cavaillon.

Afin de faciliter l'installation d'éthylotests anti-démarrage (EAD), la Sécurité routière met à disposition des usagers sur son site Internet une carte nationale des installateurs agréés d'EAD, par département et par région. L'éthylotest anti-démarrage est un instrument permettant de mesurer le taux d'alcool dans l'air expiré, associé au véhicule. Il empêche le démarrage du moteur si le taux enregistré est supérieur à celui autorisé par la législation.

L'installation d'un éthylotest anti-démarrage autorise, sous conditions, certains conducteurs passibles d'une suspension de permis pour conduite en état alcoolisé, à bénéficier d'un maintien de leur droit à conduire s'ils acceptent d'équiper leur véhicule de ce dispositif. Cette mesure permet ainsi à ceux qui en bénéficient de maintenir une activité professionnelle, familiale ou sociale, lorsque celle-ci ne peut se faire autrement qu'en voiture.

Pour visionner la carte, cliquez ici



### 3 163 collégiens sensibilisés

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

D'ici le mardi 17 mars prochain, plus de 3 000 collégiens auront participé à la campagne 2019/20 du 'Campus sécurité routière' proposé par le Conseil départemental de Vaucluse. Cette opération, débutée fin novembre dernier et animée par des professionnels de la sécurité routière, concerne des élèves de la 6e à la 3e répartis dans 7 établissements scolaires de Vaucluse.

Il s'agit des collèges Jeanne-d'Arc à Apt, Victor- Schoelcher à Sainte-Cécile-les-Vignes, Pays des Sorgues au Thor, Saint-Michel à Avignon, Vallis Aeria à Valréas, Marie-Rivier à Sorgues et Alphonse-Silve à Monteux. Durant toute une jour- née, les élèves sont sensibilisés aux risques de la route (simulation d'accident et démonstrations sur les distances de sécurité) ainsi qu'aux bonnes pra- tiques entre usagers qu'ils soient piétons, cyclistes, motocyclistes ou futurs conducteurs. Objectif : faire évoluer les comportements des jeunes en leur faisant prendre conscience des règles à observer pour assurer la sécurité de tous.

Initié depuis 1996, le 'Campus sécurité routière' a ainsi permis de sensibiliser 114 388 collégiens vauclusiens depuis sa création.